

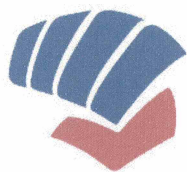
DOSSIER
DE CANDIDATURE

MICHEL RINO

ÉLECTION FÉDÉRALE 2025

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

ÉLECTION FÉDÉRALE 2025



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ

FEDERATION FRANCAISE DE KARATE ET DISCIPLINES

ASSOCIEES

**CANDIDATURE AU POSTE DE
PRESIDENT**

Élection du 21 au 28 novembre 2025

Date limite d'envoi des candidatures : **31 octobre 2025 à 23h59**

NOM* : ..RINO

Prénoms* : Michel, Georges Raymond

Date de naissance : 17/09/1949

Nationalité : Française

Adresse : 43, rue de la Roë 49100 ANGERS

Profession : Retraité, ancien chef d'entreprises

Date de début en karaté et disciplines associées : 1972 - Grade : CN 6ème DAN

Licences FFKDA* n° : 01462915A

Fonctions au sein du karaté français :

- Club : Centre Angevin de Karate Do (0490632), Président co-fondateur depuis 2007
- Département : Président du CD49 Karaté de 2008 à 2013, depuis jury de grades
- Ligue : Membre du Comité Régional de Ligue Pays de la Loire de 2008 à 2012
- National : Néant
- International : Néant

Je déclare sur l'honneur remplir les conditions d'éligibilités prévues par les statuts et le règlement intérieur fédéral, et certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à : ANGERS , le 27 octobre 2025

Signature du candidat :

Michel Rino

* mentions obligatoires

Ce formulaire pourra faire l'objet d'une diffusion auprès des électeurs afin d'informer les votants sur les candidats à l'élection.

Le formulaire de candidature doit être impérativement accompagné d'un Curriculum vitae, d'un projet global pour la fédération sur l'ensemble de l'olympiade. Ceux-ci feront l'objet d'une diffusion auprès des membres de l'AG, sauf demande contraire.

Ce formulaire, correctement rempli et signé, doit être adressé au siège de la FFKDA (Candidature AG - 39 rue Barbès - 92 120 MONTRouGE) par lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé à cette même adresse ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse suivante : contact@ffkarate.fr

L'absence de tout document ainsi que toute réponse reconnue inexacte ou incomplète pourront entraîner le rejet de la candidature.

Cadre réservé

Candidature enregistrée le :

- ☒ reçue par courrier. Date d'envoi : 29/10/2025
☐ Déposée contre récépissé
☐ Reçue par courriel avec accusé de réception

Visa de réception :



Rappel

« Les candidats aux postes de président de la FFKDA devront :

- être titulaires d'un dan ou grade équivalent délivré par la CSDGE de la FFKDA ;
- être en possession de 4 licences FFKDA délivrées au titre d'une association affiliée ou directement par la fédération, consécutives, dont celle de la saison sportive en cours ;
- être âgé de 18 ans révolus au jour de l'élection.

Ne peuvent être candidates au poste de président de la fédération :

- a) Les personnes faisant l'objet d'une interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article 131-26 du code pénal ;
- b) Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité en application du règlement disciplinaire de la FFKDA ;
- c) Les personnes ne respectant pas les obligations en matière d'honorabilité prévues à l'article L. 212-9 du code du sport ou ayant fait l'objet d'une interdiction administrative d'exercer telle que prévue à l'article L. 212-13 du même code ;
- d) Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une interdiction d'exercer toute activité administrative au sein d'une fédération agréée, ou de l'un de leurs membres, ou de prendre part à toute autre activité organisée par une fédération sportive ou l'un de leurs membres, en application de la législation relative à la lutte contre le dopage ;
- e) les personnes titulaires d'une licence délivrée par l'intermédiaire d'une structure habilitée ;
- f) Les conseillers techniques sportifs placés auprès de la FFKDA ou de ses organismes déconcentrés ;
- g) Les salariés de la FFKDA ou de ses organismes déconcentrés.

Pour les élections au poste de président de la FFKDA, le dépôt d'une candidature n'est recevable que s'il est accompagné d'un projet global pour la fédération sur l'ensemble de l'olympiade, du curriculum vitae du candidat et d'un formulaire type de candidature. »

Article 23 des Statuts

« Pour les élections fédérales les candidatures doivent être envoyées ou remises au siège de la fédération 20 jours francs avant le jour fixé pour ces élections ; passé ce délai aucune inscription ni aucune modification ne sera recevable.

Le dépôt des candidatures se fera soit par remise d'une lettre contre récépissé, soit par lettre recommandée avec avis de réception envoyée au siège de la fédération. »

Article 126 du Règlement Intérieur

LETTRE DE CANDIDATURE

ÉLECTION FÉDÉRALE 2025



MICHEL RINO

**CANDIDATURE
FFKDA 2025**

Madame, Monsieur le Président de la
Commission de Surveillance des
Opérations Électorales de la **FFKDA**,

**39 RUE BARBES
92120 MONTROUGE**

Candidature à la Présidence de la FFKDA

Angers, le 28 octobre 2025

Madame, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de déposer entre vos mains ma candidature à la présidence de notre
Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées.

Compte tenu des enjeux en ces circonstances, je sollicite une vérification de la validité
de ma candidature, y compris si cette demande de vérification comporte quelques
retards administratifs.

Conformément aux précisions, mentionnées en annexe du formulaire de déclaration de
candidature, je vous joins trois fichiers Pdf dont deux certifiés comportant ma
signature. En cas de problème technique relatif à ces fichiers, je vous remercie de me
préciser la nature de ce problèmes.

Dans tous les cas, je maintiens ma candidature et souhaite avoir connaissance du rôle
et des actions prévues par la FFKDA pour l'ensemble des candidats à cette élection. Et
notamment, les moyens de communication offerts aux candidats, le type de publicité
offert à chaque candidat et les moyens mis à disposition des candidats pour contacter
l'ensemble des Présidents de Club.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus sincères.

Michel RINO

Michel RINO - 43, rue de la Roë - 49100 ANGERS - 06 75 01 09 94

michel.rino@cak49.fr – rinokarate2025@cak49.fr

<https://www.michelrino-karate2025.fr/>

PROJET FÉDÉRAL

ÉLECTION FÉDÉRALE 2025



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
KARATÉ



MICHEL RINO

CANDIDATURE
FFKDA 2025



ARTS MARTIAUX
VIETNAMIENS
FFK



KRAV-MAGA
FFK



WUSHU
FFK



YOSEIKAN
BUDO
FFK



ARTS MARTIAUX
SUD-EST ASIATIQUE
FFK

Projet Fédéral du candidat à la
Présidence de la Fédération

Michel Rino

Octobre 2025

<https://www.michelrino-karate2025.fr/>

<https://www.michelrino-karate2025.fr/>



MICHEL RINO
CANDIDATURE
FFKDA 2025

<https://www.michelrino-karate2025.fr/>

► **Email :** contact@michelrino-karate2025.fr

Dossier de candidature à la Présidence
de la Fédération Française de Karaté et Disciplines associées
de Monsieur Michel RINO
Octobre 2025

<https://www.michelrino-karate2025.fr/>

Candidat à la présidence de la FFKDA, qui suis-je ?

Michel RINO, 76 ans,
demeurant et enseignant le karatedō à ANGERS (Maine et Loire),
président-fondateur du club Centre Angevin de Karatedo
CAK (<https://cak49.fr>),
Titulaire du DEJEPS et CN 6^{ème} dan.

▼ *Mon engagement : restaurer la confiance et l'unité*

Je m'appelle Michel Rino, 76 ans, karatéka depuis plus de cinquante ans, enseignant à Angers et président-co-fondateur du Centre Angevin de Karatedo (CAK). Entrepreneur et budōka, j'ai consacré ma vie à conjuguer exigence, transmission et esprit collectif. Aujourd'hui, je me présente à la présidence de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA) avec une conviction simple : le karaté français peut redevenir une force unie, exemplaire et respectée.

Élu **président du Comité Départemental de Karaté de Maine-et-Loire** en 2008 puis réélu en 2012, j'ai également siégé au **Comité Régional (ligue) des Pays de la Loire** (2008-2012). Je continue depuis à servir la discipline au sein des **jurys de grades départementaux et régionaux**.



Cofondateur, avec Hervé » DELAGE et Jean-Louis MOREL, de **FORMARTIAL** structure dédiée à la **formation continue des professeurs et instructeurs**, j'ai toujours défendu l'importance de la pédagogie et de la recherche technique au service du karaté.

Notre Fédération traverse une période difficile : crises de gouvernance, pertes de confiance, déséquilibres financiers, démobilisation des clubs. Mais je ne crois pas au déclin du karaté — je crois à sa renaissance. Cette renaissance passera par la transparence, la rigueur et l'unité, au service des clubs, des enseignants et des pratiquants.

► **Mon engagement repose sur trois mots :**

- UNIR – parce que le karaté n'a de sens que dans la solidarité des dojos.
- SERVIR – car la présidence est une mission, non un pouvoir.
- TRANSMETTRE – car nos valeurs ne vivent que si nous les incarnons.

Notre ligne : transmission, rigueur, bienveillance, et progression collective.

▼ *Ma vision : un karaté fort, lisible et fédérateur*

Le karaté français est riche, multiple, et trop souvent divisé. Il doit retrouver sa cohérence entre le sport de haut niveau, le karatedō éducatif et les disciplines associées.

► **1. Redonner du sens à la compétition**

La compétition doit redevenir notre vitrine d'excellence, mais aussi un modèle de respect et de rigueur. Aujourd'hui, elle absorbe près de 80 % du budget fédéral tout en ne concernant qu'un pratiquant sur cinq. Je veux la rendre plus durable, équitable et lisible, avec un audit du secteur compétition dès le début du mandat.

► **2. Réaffirmer la place du Karatedō traditionnel**

Le karatedō n'est pas le passé du karaté — il en est l'âme. Il forge la maîtrise de soi, le respect et l'équilibre intérieur. Nous devons lui redonner toute sa place dans la formation, les stages, les passages de grades et la communication fédérale.

Il incarne les valeurs essentielles du budō : **éthique, respect, maîtrise de soi et transmission.**

Je propose de rééquilibrer nos efforts financiers et de communication entre karaté sportif et karaté éducatif, afin de promouvoir leurs **valeurs respectives et complémentaires.**

▼ *3. Cinq axes pour refonder la FFKDA*

1. Une gouvernance éthique et démocratique

- ❖ Limitation des mandats : 4 ans renouvelables une fois. Ce premier mandat, vous me le confierez pour trois ans du fait de l'annulation de l'élection de 2024.
- ❖ Mise en place de la démocratie directe : votations électroniques semestrielles.
- ❖ Audits indépendants : financier, éthique, RH, sportif et organisationnel.
- ❖ Publication systématique des comptes et décisions.
- ❖ Charte d'éthique signée par chaque élu.

2. Un redressement financier durable

- ❖ Assainir la trésorerie et stopper la spirale déficitaire.
- ❖ Réévaluer les dépenses (déplacements, communication, événements, informatique).
- ❖ Renégocier les soutiens institutionnels.
- ❖ Préserver les emplois fédéraux et auditer le projet immobilier en Île-de-France.

3. Un nouveau souffle pour les clubs et les enseignants
 - ❖ Plan national “1000 clubs renforcés”.
 - ❖ Portail fédéral d’aides et formations.
 - ❖ Fonds de soutien aux petits clubs.
 - ❖ Formation continue et reconnaissance du rôle éducatif.
 - ❖ Programmes Karaté à l’école, Karaté santé, Karaté inclusion.
4. Rééquilibrer compétition et karatedō
 - ❖ Maintien de l’excellence du haut niveau, mais répartition budgétaire équilibrée.
 - ❖ Conseil technique mixte (sportif + traditionnel).
 - ❖ Intégration du karatedō dans les événements fédéraux.
 - ❖ Communication partagée : « Le Karaté, sport et voie. »
5. Redorer l’image du karaté français
 - ❖ Campagne nationale « Le Karaté, école de vie ».
 - ❖ Partenariats avec l’Éducation nationale et les médias.
 - ❖ Comité d’éthique et de communication.
 - ❖ Promotion de la mixité, de la jeunesse et de la représentation féminine.

Nous devons redevenir exemplaires pour **convaincre les Français**, et notamment les parents, de la valeur éducative du karaté pour leurs enfants. Comme le rappelait **Gichin Funakoshi**, le karaté n’était pas à l’origine un sport, mais **une voie de perfectionnement personnel**.

▼ 4. *Faire revivre la démocratie fédérale*

Aujourd’hui, la **démocratie interne** de la fédération est affaiblie : la communication est descendante, les décisions peu partagées, et la compréhension des orientations souvent difficile.

Je souhaite instaurer une gouvernance fondée sur **la concertation, la transparence et la participation des clubs** à la vie fédérale par l’instauration de la démocratie directe au sein de la FFKDA. C’est-à-dire en donnant un réel pouvoir à chaque club de France, Département ultra marins inclus.

► En résumé

Je veux fédérer autour d’un **karaté unifié, éthique et crédible**, où compétition et tradition s’enrichissent mutuellement.

Ma candidature n’est pas celle d’un homme seul, mais celle d’une **vision collective** : celle d’un karaté au service de la société, de la jeunesse et de l’exemplarité.

❖ Projet politique de gouvernance de la FFKDA

► Sur le passé récent

Je ne reviendrai pas sur les faits ni sur les responsabilités de chacun. La justice doit effectuer son travail, et nous devons tourner la page en toute transparence. Mon premier acte sera de commander plusieurs **audits indépendants** – comptable, financier, organisationnel, éthique, sportif et RH – confiés à des **cabinets français à taille humaine**. L'objectif n'est pas de chercher des coupables¹, mais de **comprendre, corriger et reconstruire**.

Le redressement moral et structurel de la Fédération doit être total. Il s'agira de **rétablir l'ordre, l'éthique et la cohérence** entre la compétition et l'esprit du Karatedō.

► Gouvernance démocratique fédérale, régionale et départementale

Je m'engage pour **un mandat de 3 ans, renouvelable une seule fois pour 4 ans**. Je proposerai de **limiter statutairement le nombre de mandats** du président et du conseil d'administration à **deux maximum**, afin de favoriser le renouvellement et la vitalité démocratique.

Nous mettrons en place **une démocratie directe interne** : chaque trimestre ou semestre, les **clubs voteront électroniquement** sur les grandes orientations fédérales. Le **Conseil d'administration** deviendra un organe de **contrôle démocratique**, garant de la transparence et du bon fonctionnement des ligues et comités départementaux. Les **clubs**, et non les simples licenciés, auront la parole sur les décisions essentielles : règlements, finances, investissements, passages de grades, etc.

L'objectif : une **fédération fluide, dialoguante et participative**, où la base reprend toute sa place.

► La démocratie directe comme modèle

Les technologies modernes nous offrent la possibilité d'organiser des **votations sécurisées**, comme en Suisse.

Les clubs pourront être consultés ou initier eux-mêmes des **votations fédérales**, dès lors qu'un seuil minimal de soutien sera atteint.

Ce système permettra aussi, si nécessaire, la **révocation d'élus** et de nouvelles élections.

La FFKDA entrera ainsi dans **une ère de transparence et de participation réelle**, redonnant confiance et légitimité à ses instances. Les statuts devront être modifiés à cet effet.

¹ La justice se chargera de cela. Nous nous mettrons à la disposition de la Police/Gendarmerie et de la Justice pour leur permettre d'effectuer leur travail.

▼ *Redorer l'image du Karaté et du Karatedō*

Nous devons rétablir **l'équilibre entre Karaté-sport et Karatedō**, aujourd'hui trop en faveur de la compétition. La communication fédérale sera partagée entre ces deux dimensions, complémentaires : **la performance et la voie**.

Le Karatedō incarne les valeurs humaines et éducatives que notre société attend : respect, humilité, autodiscipline, recherche de vérité. Nous les mettrons en avant dans les clubs, les écoles, les médias et les programmes de formation.

► **Revaloriser les grades et la formation**

Le **SHODAN** doit redevenir une référence exigeante. Pour autant, je demeure convaincu que le Shodan doit rester dans les clubs qui peuvent la faire passer. Ceci pourrait devenir une question traitée par votation.

Les règlements de passages de grades seront revus, les **niveaux d'exigence relevés**, et la **formation continue rendue accessible et incitative** pour tous les enseignants. La répartition des formations sera clarifiée :

- AFA/DAF → département,
- DIF/BP → région,
- DEJEPS/DESJEPS → national.
- Des programmes « **Karaté-santé** » et des **outils pédagogiques pour enfants** seront développés, ainsi qu'un **site fédéral de soutien administratif** aux clubs.

▼ *Une Fédération équilibrée et fédératrice*

Rien ne doit être détruit, mais tout doit être **rééquilibré** :

- entre Karaté sportif et Karatedō,
- entre Fédération et organes déconcentrés,
- entre FFKDA et disciplines associées. Notre rôle est de **rassembler**, non de diviser.
- Entre la FFKDA et les Clubs.

Une **nouvelle gouvernance éthique, participative et efficace** doit s'imposer pour préparer l'avenir.

▼ *4. Le projet en action : les 100 premiers jours*

Dès mon élection, je lancerai :

1. Un audit complet des finances, ressources humaines et procédures.
2. La mise en place du vote électronique des clubs.
3. La création du Comité des présidents de clubs.

4. La relance du dialogue institutionnel avec le ministère et les partenaires.
5. Un plan de communication nationale pour restaurer la crédibilité fédérale.

▼ 5. Mon message aux clubs et enseignants

Chers enseignants, présidents, bénévoles,

Vous êtes la force vive du karaté français. C'est vous qui transmettez chaque jour nos valeurs aux enfants, aux jeunes et aux familles. C'est pour vous que je veux redresser la Fédération, non pour le pouvoir, mais pour le service.

Je veux une FFKDA démocratique, éthique et fédératrice, où chaque club compte et chaque voix est entendue. Une Fédération qui inspire confiance et honore ses pratiquants.

Ensemble, faisons renaître la fierté du karaté français. Ensemble, redonnons à notre Fédération sa dignité, son équilibre et son avenir.

Michel Rino

Candidat à la Présidence de la FFKDA

Octobre 2025

CURRICULUM VITAE

ÉLECTION FÉDÉRALE 2025

MICHEL RINO

MANAGEMENT • GESTION • DÉVELOPPEMENT
STRATEGIQUE • DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL



EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

ENTREPRENARIAT / GESTION / COMMERCIAL

Gérant - développeur

SARL BIO-DISTRIBUTION (B2C)

- **Gestion et développement** de 2 points de vente spécialisés dans les produits biologiques, développement de la relation client et restructuration de l'organisation.

Gérant-fondateur

Éditions de l'Espace Européen (France) Izdatelstvo Evropéiskogo Doma (URSS)

- Fondateur des Éditions de l'Espace Européen en association avec l'Université Paris X-Nanterre. Spécialisation dans l'édition et la diffusion d'ouvrages scientifiques et universitaires. Intégration de Publidix (Sce de publication de Paris X).
- Fondateur d'une **maison d'édition scientifique** en URSS, *Izdatelstvo Evropéiskogo Doma* (7^e entreprise privée en URSS), en **partenariat avec l'Académie des Sciences** de Saint-Pétersbourg et son président le **prix Nobel de physique** Jaurès Alferov.

Président, directeur-associé

Mirovaya Kultura / Cultures du Monde (Tour opérateur spécialisé URSS/Russie)

- **Cofondateur de la SARL Culture du Monde**, TO sous-traitant des grands voyagistes.
- **Développement** d'un **réceptif international** avec une capacité d'accueil de 3 000 touristes par mois à Léninegrad/Moscou.
- **Résultats** : Constitution et management d'une équipe de 120 salariés, assurant un service de qualité et un impact économique local notable.

Directeur-Fondateur

Office de Distribution Automatique, 1ère filiale du Groupe Chèque Déjeuner

- Pionnier du **facilities management**, avec la création de services novateurs en distribution automatique.

Responsable du Département Reprographie

Serco France (Facilities Management Global) chez Oracle-France

- **Gestion** des centres de reprographie internes pour des clients majeurs, dont Oracle France, avec une transition réussie vers des systèmes d'impression informatisés.

CONSEIL STRATÉGIQUE

Consultant transmission d'entreprises

Auto-entrepreneur, MR Consulting et Transactions - Agence AV-Transactions

- **Accompagnement global des dirigeants** dans toutes les étapes de la transmission d'entreprises, valorisation des entreprises et la négociation des transactions.
- **Intervention nationale** pour connecter cédants et repreneurs, garantissant une transition fluide et pérenne des activités.

Fondateur et Dirigeant d'associations sportives

- **Centre Angevin de Karaté-Do** (depuis 2007) : Co-fondateur et président, d'un club d'arts martiaux (Karatedo, Karaté-contact et Kobudo), Professeur, DEJEPS, CN 6ème dan).
- Président du CD 49 de Karaté et DA de 2008 à 2013 (démission suite rachat d'une entreprise. Membre du CD de Ligue Pays de la Loire de Karaté 2008-2012).
- **Formartial** (2008-2014) : Co-fondateur et président d'un institut indépendant destiné aux professeurs d'arts martiaux, visant à promouvoir la formation continue des enseignants et à favoriser la recherche en karaté traditionnel et sportif.

CONTACT

✉ contact@michelrino-karate2025.fr



COMPÉTENCES CLÉS

- Gestion de projets et développement d'affaires
- Management et leadership d'équipes
- Formation, transmission de savoirs et de connaissances
- Analyse et conseil stratégique
- Sensibilisation et prévention des risques
- Facilitation et gestion d'affaires

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

- Communication et négociation
- Gestion financière et optimisation des ressources
- Esprit d'initiative et proactivité
- Approche éthique et responsabilité sociale
- Conduite de réunions et animation de groupes
- Adaptabilité et flexibilité pédagogique
- Encouragement de l'apprentissage autonome et continu
- Sens de l'écoute et empathie